



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Affaire suivie par :
Gaëlle JAILLET
2 rue Antoine Charial
69003 Lyon

Monsieur Jean-Pierre GIRAN, Président
Métropole Toulon Provence Méditerranée
Hôtel de la Métropole
107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536
83041 TOULON Cedex 09

Lyon, le 05/04/2024

Objet : Contrôle du respect de la méthodologie standard pour l'EMC² Métropole Toulon Provence Méditerranée

Monsieur le Président,

Après contrôle du respect de la méthodologie imposée pour la réalisation de l'enquête mobilité certifiée Cerema (EMC²) sur le territoire de la métropole Toulon Provence Méditerranée étendu, le Cerema déclare que l'enquête est conforme.

Les résultats de cette enquête sont validés et seront intégrés à la base de données standard nationale.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Annabelle FERRY

Directrice de la direction technique Territoires et ville

Copie à :

M. Sébastien Forest, directeur de la DREAL PACA

Mme. Laure Verneyre, directrice de la direction territoriale Méditerranée du Cerema



Cerema – Direction Territoires et ville
2 rue Antoine Charial - CS 33927 – 69426 Lyon Cedex 03
Siège social : Cité des mobilités - 25 avenue François Mitterrand - CS 92 803 - 69674 Bron Cedex -
www.cerema.fr